

OUVRIERE OU OUVRIER D'ENTRETIEN

Le Collège Mont-Saint-Louis, établissement d'enseignement secondaire privé, est actuellement à la recherche d'un(e) ouvrier(ère) d'entretien (**poste permanent à temps plein**), **afin de faire partie d'une équipe dynamique, passionnée et dévouée à son personnel et à ses élèves.**

NATURE DU TRAVAIL

Relevant de la coordonnatrice des ressources matérielles, la personne occupant l'emploi d'ouvrier d'entretien accomplit des travaux d'entretien et de réparation des bâtiments, des terrains et des équipements.

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES

Notamment, elle effectue des travaux d'entretien général et préventif, de réparation de matériel, de systèmes et leurs composantes.

Elle collabore avec d'autres membres du personnel dans la planification et la mise en œuvre des travaux.

Dans l'accomplissement de ses fonctions et dans le respect des règles et des normes qui découlent de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, elle maintient la propreté et la sécurité de son lieu de travail et de l'équipement qu'elle utilise.

Elle participe à la sélection des matériaux et des équipements (outils, matière première, pièces mécaniques ou électriques) nécessaires à l'accomplissement de ses tâches, s'il y a lieu.

Elle peut être appelée à utiliser les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser.

RESPONSABILITÉS - ACTIVITÉS

1. Exécuter diverses tâches en ce qui a trait à la propreté des lieux (dénouage, épandage, tonte du gazon, ramassage des feuilles, gestion des déchets à l'extérieur, etc.).
2. Dresser et démonter des salles en vue de certains événements, elle déplace du mobilier, manutentionne, transporte et entrepose de la marchandise et du matériel.
3. Exécuter divers travaux d'entretien et de réparation mineure (portes, fenêtres, mobilier, etc.).
4. Participer à l'entretien des systèmes de chauffage, de ventilation et de plomberie.
5. Toute autre activité connexe sans être limitatif.

DISPONIBILITÉ

La personne sera appelée à répondre à certains appels urgents et à se déplacer au Collège en dehors des heures habituelles de travail. Une compensation monétaire est prévue pour la disponibilité (une semaine sur deux).

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Qualifications requises

Avoir une expérience pertinente d'au moins trois (3) ans démontrant une habileté particulière dans les secteurs spécifiques de l'emploi.

Autres conditions exigées

Niveau de base de la langue française orale et écrite.

Qualifications souhaitées

- Dextérité manuelle ;
- Bonne capacité physique pour exécuter les travaux liés à la fonction ;
- Compétences et/ou expérience en rénovations générales ou en entretien de bâtiment ;
- Autonomie, initiative, souci du détail, sens de la planification et de l'organisation, de l'établissement des priorités et des responsabilités ;
- Esprit d'équipe et habiletés de relations interpersonnelles.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire de travail

La semaine régulière de travail est répartie sur cinq (5) jours, du lundi au vendredi de jour.

Avantages sociaux

- Quatre (4) semaines de vacances ;
- Assurances collectives complètes ;
- Rémunération selon l'échelle en vigueur – 20,38 \$ à 22,17 \$

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Les services de la personne salariée sont requis le plus rapidement possible. Seuls les candidats retenus seront contactés. Nous remercions tous les candidats de leur intérêt.

Le Collège Mont-Saint-Louis applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage les candidatures des femmes, des Autochtones, des minorités visibles, des minorités ethniques et des personnes handicapées. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées afin de faciliter le processus de sélection.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil et si vous aussi avez envie de faire partie de l'équation et de collaborer à former une *belle jeunesse*, envoyez-nous votre CV et une lettre de motivation à emplois@mssl.qc.ca.